

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Comité régional de la RTSR renouvelle sa pleine confiance à Pascal Crittin, directeur de la RTS et à Gilles Marchand, directeur général de la SSR.

Le Comité régional de la RTSR a siégé le 18 novembre 2020 sous la présidence de Mario Annoni, également membre du Conseil d'administration et du Comité du personnel de la SSR.

A la suite des cas révélés récemment dans la presse, le Comité régional condamne fermement toute forme de harcèlement et regrette profondément que de tels comportements aient pu avoir lieu à la RTS. Il déclare son soutien à toutes les personnes qui en ont été victimes.

Le Comité régional a pris connaissance et approuve les différentes mesures prises par le Conseil d'administration et la Direction de la SSR et de la RTS, en concertation avec le partenaire social SSM et le Collectif Grève des femmes de la RTS. Tous les cas portés à la connaissance de l'entreprise doivent être examinés et conduire à des mesures adaptées, cas échéant à des sanctions.

Il souhaite que les révélations portées à la connaissance de la RTS et du Conseil d'administration de la SSR par le biais des enquêtes menées soient pour l'entreprise l'occasion de se pencher une nouvelle fois sur la question de la diversité et de l'égalité au sein de l'entreprise, en mettant un accent particulier sur la sensibilisation et la formation à ces questions, à tous les niveaux hiérarchiques. Il suivra les mesures mises en œuvre et en informera les membres de ses organes.

Le Comité régional renouvelle sa pleine confiance et son soutien à Pascal Crittin, directeur de la RTS et à Gilles Marchand, directeur général de la SSR. Il espère que les mesures prises permettront aux collaboratrices et collaborateurs de la RTS de retrouver dès que possible un cadre de travail serein, garantissant le respect de chacune et chacun.

Pour tout renseignement complémentaire :

Mario Annoni, président de la RTSR – tél. 079 700 86 55

Lausanne, le 20 novembre 2020